

PROCÈS VERBAL N° 4/2025 DU CONSEIL MUNICIPAL DE RAMBAUD (HAUTES-ALPES)

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 20 heures, le Conseil Municipal de Rambaud, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Pierre Gély, sous la présidence de **Monsieur le Maire, ROUX Lionel**.

Date de convocation: le 6 juin 2025

Présent(s): Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame MARCELOT Agnès, Madame TAIX Marie-Laure.

Absent(s) ayant donné pouvoir: néant.

Absent(s) excusé(s): néant.

Absent(s): néant.

Secrétaire de séance: Madame MARCELOT Agnès

Nombre de conseillers: en exercice 8; Présents 8; Procurations 0.

Quorum: 6

Ordre du jour de la séance

N°4/2025-1: Secrétaire de séance du 16 juin 2025

N°4/2025-2: Procès verbal du Conseil Municipal du 15 avril 2025

N°4/2025-3: Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police

N°4/2025-4: Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des travaux de voirie 2025

N°4/2025-5: Décision modificative : intégration des dépenses et recettes des travaux du Projet Urbain Partenarial

N°4/2025-6: Choix du maître d'oeuvre des travaux du Projet Urbain Partenarial

N°4/2025-7: Recomposition de l'organe délibérant de la CCSPVA (modification du nombre de sièges)

N4/2025-8: Questions diverses

Délibérations adoptées

Rapports des délibérés

Avant de désigner la secrétaire de séance, Monsieur le Maire remercie tous les élus présents pour cette séance.

N°4/2025-1 Secrétaire de séance du 16 juin 2025
Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : M. le Maire propose Agnes MARCELOT en secrétaire de séance pour ce Conseil du 16 juin 2025..

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame MARCELOT Agnès, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-2 Approbation du procès verbal du conseil municipal du 15 avril 2025
Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : M. Le Maire précise que toutes les associations ont désormais rendu leur bilan et leur demande de subvention. Comme demandé par M.Sandt Hervé , il est précisé dans le Procès Verbal du 15 avril 2025 une date butoire pour la remise des bilans .

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-3 Demande de subventions auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police
Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : M.le Maire rapporte que suite à la réunion avec les élus du canton et les conseillers départementaux, il a été présenté toutes les possibilités de subvention, dont celle appelée "amende de police". Mme Taux ML a préparé un dossier de demande pour sécuriser des espaces sur la voirie de Rambaud :

- Retracer les espaces de stationnement rue de la mairie.
- Installer un brise-essieu rue des IV Vents.
- Proposer la pose d'un radar pédagogique à l'entrée du village .

Le devis proposer par la Routière du midi s'élève à : 9989,20€HT

Le Conseil Municipal demande une subvention à la hauteur de 80%

Reste à charge pour la commune : 1997,84€ HT

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-4: Demande de subvention auprès des Conseil Départemental pour les travaux de voiries 2025

Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : M. Le Maire expose la liste des travaux de voirie réalisés depuis quelques années et propose la continuité de la route menant vers la Bâtie Vieille dont la première partie a été réalisée en 2024.

Le devis proposé par la Routière du midi s'élève à 10 000€HT

Le département octroie une subvention de 5500€

M.Le Maire rappelle aux membres du conseil que l'association Rallye Monté Carlo à bien verser la somme demandée par la mairie de Rambaud suite aux dégradations constatées après le passage du Rallye. Cette somme pourra alimenter le compte destiné aux travaux de voirie.

Délibération votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-5: Intégration des dépenses et recettes des travaux du Projet Urbain Partenarial

Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : M. Le Maire informe qu'une modification budgétaire doit être effectuée afin de pouvoir intégrer les écritures comptables concernant les dépenses et recettes du PUP.

L'ouverture des lignes écritures comptables suivantes :

21 21538 : 155 520€ en dépense

1348 : 148 440€ en recette

Les dépenses de la mairie comprennent entre autres, la prise en charge de la surveillance des travaux et l'acquisition du terrain pour l'euro symbolique (frais notarié). M.Le Maire informe que la consultation des entreprises à été lancée pour les travaux.

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-6: Choix du maître d'oeuvre des travaux du Projet Urbain Partenarial
Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions Le bureau AEV, MMe Nelly SICOCEVIC avait proposé un dossier en novembre 2024 ; le devis pour le suivi des travaux s'élevait à 3000€HT soit environ 3,5% du montant total des travaux à réaliser. M. Le Maire énumère les différentes tâches d'une part pour la phase étude des travaux et pour le suivi de ceux-ci.

M. Le Maire nous informe que les plans d'aménagements ont été déposés par les propriétaires des terrains auprès de la CCSPVA. Les travaux de voirie pourraient débuter dès le mois d'Août 2025.

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-7: Recomposition de l'organe délibérant de la CCSPVA (modification du nombre de siège)

Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

Discussions, interventions : Lors du dernier conseil communautaire, a été délibéré la modification du nombre de conseillers communautaires. L'option 1 est proposée (voir document annexe) par la communauté de communes. M. Le Maire précise que les communes doivent délibérer pour fixer le choix.

L'option 1 est proposée.

Délibération unanimement votée par le Conseil Municipal au scrutin public et à la majorité absolue (votants pour :Monsieur ROUX Lionel, Monsieur BETTI Alain, Monsieur BEYNET Marc, Monsieur ORCIERE Quentin, Monsieur Hervé SANDT, Monsieur DISDIER Eric, Madame Agnès MARCELOT, Madame TAIX Marie-Laure).

N°4/2025-8 Questions diverses

Rapporteur(e) : M. Lionel ROUX

M.Le Maire propose une réunion de travail dès la rentrée de septembre, sur le dossier de la gestion de l'eau .

M. Le Maire remercie Hervé Sandt pour les travaux réalisés sur l'escalier menant à l'école et pour la réparation de la porte d'entrée de la salle Aux Quatre Vents.

M.Betti Alain nous informe que la batterie VTT oubliée lors de la Course VTT Sup Elec a été réclamée et récupérée à la mairie .

M. Le Maire nous informe que le fournisseur des jeux enfants (La Fourmis) nous propose des prix intéressants pour l'installation de 3 petits jeux sur ressorts pour un montant de 2468,40€ TTC . Le devis est valable tout le mois de juin. Une option est posée sur la

proposition.

M. Betti Alain nous informe qu'il a reçu le devis pour la toiture de l'église abîmée lors des dernières intempéries. Le montant s'élève à 4000€HT pour remise de tuiles manquantes et remise en état du lîteau abîmé.

M.Le Maire nous informe que les deux architectes consultés pour les travaux de l'atelier à transformer en cantine , ont rendu des dossiers de propositions. Le sujet sera proposé en réunion de travail.

M.Le Maire nous propose un point exhaustif des dépenses à venir

- 22 000€ nouveau chauffage de la salle aux quatre vents
- 35 000€ changements des huisseries de la salle aux quatre vents

Soit un total d'environ 60K€ pour les dépenses

dont : 22 891,42€ de subventions

reste à charge de la commune : **37 108€**

- 15 000€ enfouissement de la ligne HT
- environ 5000 à 7000 € pour le PUP

Soit un total de **20 000 €** pour la commune

M. Le Maire propose de consulter les banques pour obtenir un prêt entre 60 000€ et 80 000 € afin de pouvoir réaliser les travaux.

M. Le Maire nous informe aussi que suite à une nouvelle étude par la DRIRE sur les risques naturels et sismiques , les terrains de St Roch seraient de nouveau constructibles.

En l'absence d'autre question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h00.

Monsieur le Maire Lionel ROUX	1er Adjoint Alain BETTI
2eme Adjoint Marc Beynet	3eme Adjointe Marie-Laure TAIX
Conseiller municipal	Conseillère municipale

Eric DISDIER	Agnès MARCELOT
Conseiller municipal Quentin ORCIERE	Conseiller municipal Hervé SANDT